

*Association
Musiques Vivantes*

Rapport d'activité 2020



Musiques Vivantes

Sommaire

I. BILAN MORAL DE LA PRESIDENTE	3
II. IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE BUDGET DE MUSIQUES VIVANTES	4
1. <i>Pour les salariés permanents</i>	4
2. <i>Pour les artistes</i>	4
3. <i>Autres mécanismes d'accompagnement et de reversements</i>	4
4. <i>Des reports de subventions pour reports de projets</i>	4
III. EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	5
1. <i>Détail des interventions en 2020</i>	5
2. <i>Description des activités</i>	6
IV. VIE DE L'ASSOCIATION	9
V. NOS PARTENAIRES	10
VI. EQUIPES	10
VII. ANNEXES	11
1. <i>Compte de résultat & bilan 2020</i>	11
2. <i>Note sur les recettes de Musiques Vivantes, dans le cadre d'un budget « type »</i>	12
3. <i>Compléments d'informations sur le financement des divers projets</i>	13

I. Bilan moral de la présidente

2020 vous vous en doutez, fut une année épouvantable pour tout le secteur culturel et donc pour notre association.

Pourtant, l'année 2020 avait débuté normalement avec la période habituelle des vœux. Nos adhérents comme chaque année, se sont retrouvés le 16 janvier au cinéma Etoile de Vichy pour partager la galette des rois à l'entracte de la projection du Trouvère, fameux opéra de Verdi enregistré aux Arènes de Vérone avec une magistrale distribution. En effet, la mise en scène était une reprise de celle de Zeffirelli avec des voix exceptionnelles notamment Anna Netrebko et Yusif Eyvazov.

En janvier également, nous avons terminé des interventions sur le thème des percussions au CADA de Bussières et Pruns près d'Aigueperse et au Centre de loisirs de la commune de Thuret.

-Les adhésions annuelles avaient elles aussi bien débuté en janvier et février puisqu'en Mars, nous en totalisions plus de 120.

Choc du virus et électrochoc, les bureaux ont été fermés à partir du 16 mars puis reprise timide fin août en organisant un concert du Festival 2020 au Centre Culturel, groupe choisi par Vichy-Culture.

Fin septembre nous avons réouvert pour de nouveau suivre le 2^e confinement début novembre.

Constat amer de cette année exceptionnelle avec très peu d'activités.

Mais grâce à l'appui de notre public, nous avons franchi en fin d'année le nombre de 146 adhérents.

(Comparons aux plus de 200 les années passées)

Bien sûr, entre frustration, impatience, inquiétude, plusieurs sentiments nouveaux et inimaginables ont émergé.

- Cependant, nous avons maintenu les réunions diverses de CA et bureaux mais en nombre restreint et en distanciel. L'Assemblée Générale a été retardée, elle s'est déroulée le 16 octobre 2020 au Pôle Lardy de Vichy.
- Grâce à l'aide de l'Etat on a pu bénéficier du chômage partiel jusqu'à fin octobre (sur un temps de travail pas toujours à 10%).
- Grâce aussi à la générosité de nos adhérents, nous avons reçu environ 6000€ de dons.

Ces aides ont permis le maintien à 100% des trois salaires.

Salariés :

- Vincent et Charlotte ont travaillé en fonction des règles sanitaires et des liaisons ferroviaires.
- Le télétravail et les visio-conférences ont automatiquement progressé.
- Sophie, notre musicienne intervenante, a connu elle aussi une année scolaire hachée. Le 16 mars, elle a arrêté les séances dans les écoles puis a repris en juin en suivant les mesures sanitaires préconisées par le ministère de l'Éducation Nationale.
- A la rentrée de septembre, pas d'autorisation pour la reprise des musiciens intervenants, mais à la rentrée de Toussaint elle a retravaillé à plein temps jusqu'aux vacances de Noël.

Activités :

Les deux festivals ont dû être annulés, en juillet pour le festival Musiques Vivantes et le second Tintamarre destiné au jeune public en novembre.

En conclusion, tentons de garder de l'optimisme et suivre cette phrase de Dostoïevsky :

« Vivre sans espoir, c'est cesser de vivre ».

Michèle Déplat, Présidente de Musiques Vivantes

II. Impact de la crise sanitaire sur le budget de Musiques Vivantes

1. Pour les salariés permanents

Les salaires ont été versés à 100%.

2. Pour les artistes

Nous avons pu verser 100% des rémunérations aux artistes (peu de festivals se sont positionnés sur un tel taux de rémunération), grâce à :

- Le versement de 100% du Département.
- Le versement à hauteur de 100% de l'aide de la Région
- La mise en place de l'activité partielle (montant plafonné pour les artistes à 230€ brut).
- Un appel aux dons, particulièrement bien accueilli.

Nous avons pu aussi honorer l'ensemble des factures déjà engagées pour l'édition du festival (essentiellement l'agence pour le graphisme, et un acompte à l'hôtel qui a été basculé pour l'exercice 2021).

Nous avons par ailleurs rémunéré à 100% les intervenants dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle, ne pouvant s'engager dans un report des activités (essentiellement sur des fonds DRAC et Contrat de Ville, part de la Préfecture).

3. Autres mécanismes d'accompagnement et de reversements

- Nous avons actionné par deux fois l'aide à l'activité (2 x 1500 €).
- Une prime exceptionnelle a été versée en mars 2021, prise sur l'exercice 2020 dite « prime Macron ».

4. Des reports de subventions pour reports de projets

Nous avons reporté en 2021 différentes subventions dont les activités ont aussi été reportées en 2021 :

- La totalité des enveloppes du Contrat de Ville
- La subvention de la Drac pour des actions culturelles à Vendat et Serbannes.
- Le FDVA (Fond de développement de la vie associative)
- La Subvention de 6000 € de la ville de Vichy, pour le Festival Tintamarre.

III. Éducation artistique et culturelle

1. Détail des interventions en 2020

Commune	Ecole	Sections	Nbre classes	Nbre élèves	Nbre séances	Contenu
Bellerive /Allier	Mat. A.Varenne	PS/MS	2	52	10	Danses du monde
	Mat. Jean Zay	PS	2	46	4	Moi et les autres
Billy	Primaire	PS/MS	2	15	5	Mise en musique de l'album Akiko
		Cm1/CM2		26	5	La musique dans le monde
Creuzier-le Neuf	Primaire	Mat/CP	2	67	11	Autour du traditionnel
		CM1/CM2	1		5	Opéra
		Ms-Gs-CP-CE1	2	50	14	Ici et ailleurs
Cognat-Lyonne	Primaire	Toutes	1	60	3	S'en donner à "choeur" joie
Cusset	Aubrac	TPS/PS/MS/GS	2	31	6	Nature
	Darcins	CM	1	20	6	La Renaissance
		CM	1	20	2	Bal REP
		Mat	3	87	9	Bal folk
	Jean Zay	GS	1	24	1	Bal REP
Espinasse-Vozelle	Primaire	Gs/CP	2	54	6	Cinéma : mise en son d'un court métrage
		Cm1/CM2			6	Emotion'air
Ferrières sur Sichon	Primaire	Toutes	2	48	6	Eveil général
Hauterive	Ecole	cycles 2/3	3	80	9	Bal folk
Magnet	Mat.	PS/MS	1	22	7	album mis en musique
			1	18	6	Mise en musique et espace sur le thème du jardin
Mariol	Ecole	Toutes	3	58	13	Chantons et dansons la nature
St-Germain-des-Fossés	Mat. S. Terret	GS	2	40	10	mise en musique d'un album : le petit bonhomme des bois
			2	39	14	De la musique au geste graphique
St Rémy en Rollat	Mat.	PS-MS-GS	3	68	12	La ferme
Saint-Yorre	Elem.	Cycles 2 et ULIS	5	123	15	La nature
		Cycles 2	3	63	21	La nature
Serbannes	Primaire	Cycles 2 et 3	2	37	4	séances post-confinement
Seuillet	Elem.	Cycles 2 et 3	2	38	4	séances post-confinement
					16	comédie musicale: Alice au pays des merveilles
Vendat	Primaire	Toutes	5	120	10	séances post-confinement
Vichy	Jeanne d'Arc /NDL	Cycles 2	5	125	35	Eveil général
	Jacques Laurent	Cp au Cm2	3	46	33	L'Art dans tous ses états
17			64	1477	308	

financées par la ville de Vichy

2. Description des activités

En 2020, les interventions musicales se sont déroulées sur le temps scolaire auprès d'environ 1500 enfants de 64 classes de 17 communes de l'agglomération vichyssoise.

Projets musicaux :

- **Mise en musique d'albums de Littérature Jeunesse ou d'histoires créées par les enfants pour 8 classes, avec restitution d'un mp3 contenant l'album sonorisé, et pour certaines classes mise en scène pour une représentation au spectacle de fin d'année.**
 - Ecole maternelle de Billy : *Akiko la courageuse, Antoine Guilloppé*
 - Ecole d'Espinasse-Vozelle : *Monsieur Hulot à la plage, David Merveille*
 - Ecole maternelle de Magnet : *création d'enfants autour du jardin*
 - Ecole Maternelle S. Terret de Saint Germain des Fossés: *Le voyage de l'escargot, Ruth Brown et le petit bonhomme des bois, Pierre Delye, Martine Bourre.*
- **Préparation des spectacles de fin d'année ou de représentations de fin de session pour 26 classes, autour de différents thèmes : création de chansons, chants, danses, chants à danser, percussions, percussions corporelles, jeu instrumental... certains de ces projets n'ont pas abouti suite au confinement 2020.**
 - Ecole A. Varenne de Bellerive : *danses du monde*
 - Ecole Jean Zay de Bellerive : *moi et les autres*
 - Ecole de Creuzier le Neuf : *autour du traditionnel et Opéra*
 - Ecole de Cognat-Lyonne : *s'en donner à cœur joie*
 - Ecole Aubrac de Cusset : *la nature*
 - Ecole le Darcins Cusset : *la Renaissance*
 - Ecole d'Espinasse Vozelle : *les sentiments « emotion'air »*
 - Ecole de Mariol : *chantons et dansons la nature*
 - Ecole maternelle de St Rémy en Rollat : *la ferme*
 - Ecole élémentaire de St Yorre : *la nature*
 - Ecole de Seuillet : *Comédie musicale : Alice au pays des merveilles.*



■ CUSSET

Des séances d'éveil musical pour les maternelles de Lucie-Aubrac

Comme la cigale de la fable, après avoir chanté à la rentrée, les enfants des écoles auraient pu se trouver fort dépourvus le confinement venu... Il n'en est rien à l'école maternelle Lucie-Aubrac !

Huit séances

Malgré la crise sanitaire actuelle, les séances d'éveil musical proposées par Sophie Taraschini, musicienne intervenante de l'association Musiques vivantes, sont maintenues, pour les deux classes maternelles.

Les huit séances programmées, permettront aux enfants et à leurs enseignantes, Christelle Dumas et Nathalie Mariotti, de découvrir et manipuler divers instruments de musique et objets sonores, apprendre des chants, des danses et des histoires sonores, tout cela en lien avec le thème de la nature, de la forêt et de toutes les petites créatures qui y vivent.

Des moments musicaux fort bienvenus pour les élèves comme pour les professeurs des écoles. ■



ÉCOLE LUCIE-AUBRAC. Des danses pour les plus petits sont proposées par Sophie Taraschini, musicienne à Musiques vivantes.

Bal pour enfants, 6 classes projet Musiques Vivantes et **2 classes** projet REP Cusset : ce projet avait pour objectif de plonger les enfants dans l'univers du traditionnel (chants, chants à danser, danses, instruments...). Les classes ayant participé devaient se rencontrer lors d'un bal le vendredi 10 avril.

Le même soir, un bal folk gratuit et ouvert à tous, parents, familles, amis des élèves concernés par le projet devait avoir lieu. *Projet à peine débuté et annulé cause confinement.*

- École Darcins de Cusset
- École Jean Zay de Cusset
- École de Hauterive

- **Éveil musical** qui a permis à travers le jeu, la danse, le chant, l'écoute, de développer la créativité et l'expression sonore et musicale des enfants : **22 classes**.
 - École de Billy : la musique dans le monde
 - École de Creuzier le Neuf : Ici et ailleurs
 - Écoles de Ferrières / Sichon : la nature
 - Écoles de Serbannes, Seuillet et Vendat : séances post-confinement
 - Écoles Jacques Laurent et Jeanne d'Arc / Notre Dame de Lourdes de Vichy

Sophie Taraschini est également intervenue :

- Dans plusieurs **classes Ulis** (musique et handicap), financées par une subvention de la DRAC à raison de 18 séances.
 - Ulis école Pierre Coulon de Vichy
 - Ulis école Sévigné de Vichy
 - Ulis collège C. Weyer de Cusset
 - Ulis collège de Saint Germain des Fossés
 - Ulis collège Jules Ferry de Vichy.
- Sur le **temps périscolaire** dans la cadre du Contrat de ville les mardis et vendredis de 16h15 (33 séances).
 - Ecole maternelle Alsace de Vichy
 - Ecole maternelle Pierre Coulon de Vichy.

Au centre d'accueil **Aquarelle** dans le cadre du Contrat de ville, pour une séance le jeudi 15 octobre 2020.

⇒ structure annexe du centre social René-Barjavel de Vichy, Aquarelle est un lieu de jeu, d'éveil et de socialisation pour les enfants âgés de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent, c'est une passerelle entre la famille et le monde extérieur.



Séance du 15 octobre 2020

VILLE DE VICHY
Centre Communal
d'Action Sociale

CONTES
ET
COMPAGNI

Petite feuille
que fais-tu ?

Une feuille
tourbillonne
(mimer avec une main)

Emportée par
le vent
(souffler sur la paume de sa main)

Elle me caresse le bout du nez
(toucher son nez)

Et se pose sur mon pied
(mimer la feuille qui se pose sur son pied)

Au centre **Barjavel** de Vichy dans le cadre du Contrat de ville : deux séances hebdomadaires hors vacances scolaires ; les mercredis après-midis pour les enfants de 3 à 10 ans (18 séances).

- A la crèche multi-accueil des Garets à Vichy pour une séance (suite en 2021).

IV. Vie de l'association

Malgré les conditions sanitaires, les instances dirigeantes de l'association se sont réunies régulièrement au cours de l'année 2020.

Le CA actuel (2020-2022) a été constitué lors de l'AG du 16 octobre 2020.

Le CA s'est réuni 3 fois en 2020 : le 4 février en présentiel, le 6 mai et le 10 novembre par visioconférence, et 4 réunions de bureau.

Membres du Conseil d'Administration :

Les membres du Conseil d'Administration, élus en 2020 pour une durée de 2 ans, sont les suivants :

Michèle Déplat – Présidente

Martine Brédillat – Trésorière

Nicole Barrault – Secrétaire

Françoise Espenel – Secrétaire adjointe

Jean-Louis Bouriol, Chantal Bislinski, Jacques Chailloux, Christine Chevallier, Gérald Chobert, Jacques Constantias, Arlette Grave, Pascal Lodéon, Annie Meis-Lavril, Jean-Gontran Meis-Lavril, Christian Muziot, Martine Pironin, Marie-France Racodon, Claire Servian, Gilles Williams, Anne Williot.

Membres du Bureau :

Michèle Déplat, présidente

Martine Brédillat trésorier

Nicole Barrault, secrétaire

Françoise Espenel, secrétaire adjointe

Martine Pironin

Jacques Chailloux

Christine Chevallier

Christian Muziot

Gilles Williams

V. Nos partenaires

Nous remercions vivement, pour leur soutien et leur confiance :

Partenaires institutionnels

Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes
Conseil Départemental de l'Allier
Ministère de la Culture – DRAC Auvergne
FONJEP

Pour le Contrat de Ville
DRAC Auvergne, Vichy Communauté, Préfecture de l'Allier

Mécènes

Crédit Agricole Centre France
Vichy Enchères

Ainsi que tous les **donateurs particuliers** pour leur soutien et leur générosité.

Communes et Communautés de communes:

20 communes adhérentes de l'association :

Abrest, Billy, Busset, Creuzier-le-Neuf, Creuzier-le-Vieux, Ebreuil, Espinasse-Vozelle, Gannat, Hauterive, Mariol, Montaigu-le-Blin, Neuvy, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Yorre, Serbannes, Seuillet, Veauce, Vendat, Verneuil-en-Bourbonnais, Vichy.

Communauté d'agglomération Vichy Communauté
Communauté de communes Plaine Limagne
Communauté de Communes Entre'Allier Besbre et Loire

Réseau

Membre du réseau national Musique & Handicap

VI. Équipes

Chargé de développement culturel et administratif

- Vincent Morel (CDI mi-temps)

Chargée de communication et de production

- Charlotte Nourri (CDI temps plein)

Musicienne intervenante en milieu scolaire :

- Sophie Taraschini (CDI temps plein)

Nous remercions très chaleureusement tous nos bénévoles, sans lesquels rien de tout cela ne serait possible !

VII. Annexes

1. Compte de résultat & bilan 2020

DÉPENSES		PRODUITS	
Achats non stockés (cessions, concerts, eau, EDF, carburant, fourniture bureau)	11 743 €	Prestation (Facturation prestation Agglomération)	18 058 €
Services extérieures (Locations bureau, piano, assurance, abonnement)	24 742 €	Subventions	
		DRAC	6 000 €
		Département	40 000 €
		Région	22 000 €
		Mairie de Vichy et Agglomération	12 800 €
		Autres villes	3 960 €
		Fonds de solidarité	3 000 €
Autres activités extérieures (Compta, impression, déplacements, hébergements, frais postaux, communication)	13 446 €	Fonjep	10 661 €
Impôts, taxes (formation continue)	949 €	SPEDIDAM	6 000 €
Salaire et traitements	56 320 €	Cotisations	2 735 €
Charges sociales	16 655 €	Mécénat des particuliers	6 626 €
Exonération de cotisation Covid 19	- 8 327 €		
Dotations aux amortissements (identité visuelle)	1 200 €		
Autres charges (SACEM, SACD, Charges divers de gestion)	10 €	Intérêts	259 €
TOTAL	116 738 €	TOTAL	132 099 €
		Résultat 1	15 361 €
Affectation pour d'autres projets d'activités (Festivals 2021, création Tintarre 2021)	10 000,00 €		
TOTAL	126 738 €	TOTAL	132 099 €
		Résultat de l'exercice	5 361 €

BILAN ACTIF		BILAN PASSIF	
<u>IMMOBILISATIONS</u>		<u>FONDS ASSOCIATIFS</u>	
Immobilisations incorporelles	1 663 €	Fonds associatifs sans droits de reprise	90 148 €
Immobilisations corporelles	960 €	Fonds pour activités 2021, 2022	10 000 €
		Résultat de l'exercice I Report à nouveau	5 361 €
TOTAL	2 623 €	TOTAL	105 509 €
<u>STOCKS ET EN COURS</u>		<u>FONDS DÉDIÉS</u>	
Créances usagers et comptes rattachés	7 003 €	Emprunts et dettes assimilées	3 €
Autres créances	32 595 €	Fournisseurs et comptes rattachés	16 705 €
Valeurs mobilières de placement	49 873 €	Autres (Subventions à recevoir)	14 761 €
Disponibilités	75 173 €	Produits constatés d'avance (report subventions pour projets non réalisés en 2021)	31 444 €
Charges constatées d'avance	1 155 €		
TOTAL	165 799 €	TOTAL	62 913 €
TOTAL	168 422 €	TOTAL	168 422 €

2. Note sur les recettes de Musiques Vivantes, dans le cadre d'un budget « type »

70 - Ventes et prestations		
Prestation de services	<i>Facturation des heures réalisées par Sophie à l'agglomération de Vichy et aux communes</i>	25 825 €
Billetterie du festival Musiques Vivantes		36 000 €
Ventes de programmes		700 €
74 - Subventions		
Drac Auvergne-Rhône-Alpes	<i>Contrat de ville</i>	4 410 €
	<i>Musique et Handicap (interventions ULIS) Financement pour 70 heures d'interventions</i>	6 000 €
	<i>Education artistique et culturelle (interventions d'artistes, en lien avec les projets de Sophie)</i>	6 000 €
Préfecture Allier	<i>Contrat de ville</i>	7 044 €
Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	<i>Festival Musiques Vivantes</i>	16 000 €
	<i>Festival Tintamarre</i>	6 000 €
Conseil départemental de l'Allier	<i>Pour le fonctionnement global et l'activité de l'association</i>	40 000 €
Communauté de communes : Vichy Communauté	<i>1) Pour les déplacements Sophie</i>	3 000 €
	<i>2) Pour « projets » avec le conservatoire Nouvelle convention à signer pour 2021-2023. Ces deux subventions font l'objet d'une seule demande.</i>	3 000 €
	<i>Contrat de ville</i>	3 000 €
Communauté de communes : autres	<i>Participation pour le festival Musiques Vivantes</i>	3 000 €
Communes - Vichy	<i>Festival Tintamarre</i>	6 000 €
	<i>Fonctionnement Ces deux subventions font l'objet d'une seule demande.</i>	800 €
Communes - autres	<i>Facturation ou subventions pour le festival Musiques Vivantes</i>	5 500 €
	<i>Subvention de fonctionnement des communes où intervient Sophie. Nombre d'habitants x 0,12 ou 0,14 (au dessus ou en dessous de 2500 habitants)</i>	3 821 €
FONJEP	<i>Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire. Subventions de fonctionnement pour l'emploi pérenne pour les associations dans le secteur de l'animation. Montant forfaitaire attribué par poste, sur la base de 3 années renouvelables. - 1 unité pour les postes de Charlotte et Vincent (7.000 €) provenant du Puy-de-Dôme (2019-2021) - 0,5 unité pour le poste de Sophie (3.500 €) provenant de l'Allier (2020-2022)</i>	10 500 €

SPEDIDAM	<i>Société de Perception et de Distribution des Droits des Artistes-Interprètes. Perçoit les droits des interprètes lors d'une réutilisation secondaire des enregistrements. Une partie de ces droits sont reversés en subventions pour les structures culturelles. Montant calculé sur la base des salaires des artistes.</i>	6 000 €
75 - Autres produits		
Adhésion		2 900 €
Dons des particuliers		3 000 €
Mécénat		1 500 €
Total		200 000 €

3. Compléments d'informations sur le financement des divers projets

>> Contrat de ville

La politique de la ville constitue l'outil par lequel l'État, les collectivités locales et leurs partenaires associés, s'engagent à mettre en œuvre de façon concertée un projet de développement social et urbain en faveur des habitants des quartiers, qui, du fait des difficultés qu'ils rencontrent, sont reconnus comme prioritaires. C'est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale avec comme objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Trois entités financent ce programme :

- La préfecture via les crédits de la Politique de la ville
- Le ministère de la culture via la Drac
- Vichy Communauté

Les subventions allouées par le contrat de ville le sont donc toujours par les trois entités mentionnées ci-dessus. Les projets doivent se dérouler dans la limite des quartiers déclarés « prioritaires ».

En 2020 nous avons doublé les enveloppes provenant du Contrat de ville par une refonte totale des dossiers présentés. Trois dossiers étaient initialement proposés, ils sont maintenant regroupés en un seul dossier plus dense et plus cohérent.

PROJETS REALISES PAR MUSIQUES VIVANTES

1. Découverte des éléments simples du langage musical

Interventions parents / enfants maternelles
École Alsace : 30 séances annuelles
École Pierre Coulon : 30 séances annuelles
École Sévigné : 30 séances annuelles [nouvelles interventions 2020]

2. Aller au concert en famille

Interventions au CCAS de Sophie Taraschini : 10 heures
Interventions artistes CCAS

3. Des artistes à l'école

Avec le Réseau d'Éducation Prioritaire
Interventions de 2 artistes
1 pack de 8h d'interventions de notre musicienne intervenante

En 2020, avec la crise sanitaire, une grande partie des projets n'a pas pu se dérouler ; ils sont reportés en 2021.

>> DRAC

A côté de l'intervention de la Drac (ministère de la Culture en Région) dans le cadre du Contrat de ville, la Drac intervient aussi dans le financement de deux opérations :

1. *Musique et Handicap*

Interventions dans le réseau des classes ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) à raison de 70 h par année scolaire (collèges et écoles du bassin de l'agglomération de Vichy).

2. *Projet d'Éducation Artistique et Culturelle*

Toujours en lien avec les interventions de Sophie dans les classes. L'enveloppe permet de faire venir des artistes dans les classes, d'organiser une restitution et un concert dans l'école avec les familles.

Nouveau financement obtenu en 2020. (Projet reporté en 2021 en raison de la crise_sanitaire).

>> FESTIVAL TINTAMARRE

Depuis quelques années, Musiques Vivantes présente, lors de Tintamarre, un projet réalisé avec les enseignants et les différentes formations du Conservatoire de Vichy, ce qui permet d'avoir un lien régulier avec cet établissement.

- En 2020, nous devons réaliser la création d'un spectacle *La Bête et la Belle* dont la création est reportée en 2021.
- En 2021, nous devons redessiner en profondeur le lien entre notre association, le conservatoire et notre place dans Tintamarre dans le cadre d'une nouvelle convention.